



European Investment Bank (EIB)

Luxembourg, 29.07.2021

## Environmental and Social Completion Sheet (ESCS)

### Overview

Project Name:	NICE TRANSPORT URBAIN II
Project Number:	20120158
Country:	France
Project Description:	Le projet comprend la construction de la deuxième ligne de tramway Ouest-Est de l'agglomération niçoise longue de 11,3 km (dont 3,2 km en tunnel) avec 20 stations. Elle desservira les quartiers du centre-ville de Nice, des pôles d'emploi ainsi que les principaux équipements (le port et l'aéroport). Le projet inclut également l'acquisition du matériel roulant ainsi que la construction de parc-relais qui visent à faciliter le transfert modal entre la voiture particulière et le tramway.

### Summary of Environmental and Social Assessment at Completion

**EIB notes the following Environmental and Social performance and key outcomes at Project Completion.**

Globalement, le projet a été réalisé conformément à la description initiale sauf changements considérés mineurs concernant le nombre de parcs-relais réalisés et leurs capacités.

Comme indiqué lors de l'instruction, le projet relève de l'annexe II de la Directive 2011/92/EU. Conformément à la législation française, le projet a été soumis à une procédure d'évaluation d'impact environnemental complétée par une évaluation complémentaire au titre de la « loi sur l'eau » en conformité à la directive 2000/60/CE. Il a obtenu l'avis favorable des autorités compétentes. Le projet a été déclaré d'utilité publique le 15 juin 2012 suite à une enquête publique conjointe.

Le projet est localisé en contexte urbanisé hors site Natura 2000. Une évaluation des incidences du projet a été réalisée. Elle conclut, de façon justifiée, en l'absence d'incidences significatives négatives du projet sur le site Natura 2000 comme confirmé par l'avis de l'autorité environnementale.

Le projet a donc suivi les procédures réglementaires prévues dans les Directives applicables (EIE, SEA, Cadre sur l'eau, Habitats, Oiseaux).

- *Impacts pendant la phase de chantier* : le chantier a eu des impacts négatifs à caractère temporaire en termes de dispersion de particules, bruit, vibrations et d'interruptions du trafic. Toutefois, des mesures d'atténuation considérées adaptées ont été mises en œuvre (Charte « Chantier Vert » de NCA systématiquement intégrée aux marchés de travaux).

Les travaux de la section souterraine ont nécessité l'occupation temporaire de la voirie et des espaces publics (jardins publics, places) qui ont été réaménagés par la suite. Le bilan des plantations d'arbres après travaux indique que 669 arbres ont été conservés en l'état et 1 776 nouveaux arbres ont été plantés.



European Investment Bank (EIB)

Luxembourg, 29.07.2021

La construction de la ligne a généré des volumes importants de déblais. Cet impact a été minimisé par un plan de gestion des déblais qui a permis d'analyser de façon précise la nature et l'état des matériaux excavés afin d'identifier des filières de valorisation, traitement ou stockage possibles en fonction des caractéristiques identifiées et l'évacuation par voie maritime.

Comme prévu lors de l'instruction, la Métropole Nice Côte d'Azur a mis en place une Commission d'Indemnisation et d'Accompagnement, pour minimiser l'impact des travaux sur les commerçants riverains.

- *Impacts pendant la phase opérative* : la création de surfaces imperméabilisées au niveau des nouveaux parcs-relais et du Centre Technique Nikaïa a un impact permanent. Néanmoins, il a été prévu des ouvrages de rétention et de décantation pour les eaux de ruissellement. Par ailleurs, l'imperméabilisation a été compensée par des accompagnements végétaux (engazonnement de l'essentiel de la plate-forme) le long du tracé et un bilan de plantations positif.

Au niveau du bruit, le projet a généré de manière générale des impacts positifs du fait de la diminution du trafic automobile. Au niveau des vibrations, elles ont été limitées par l'intégration de dispositifs anti-vibratiles.

Par ailleurs, le projet a eu des effets positifs du point de vue social car il constitue un levier essentiel pour le désenclavement de deux quartiers en difficulté de l'agglomération en favorisant l'accès aux pôles économiques et aux services de l'agglomération.

#### **Summary opinion of Environmental and Social aspects at completion:**

Sur la base des informations fournies par le Promoteur, la BEI est de l'opinion, que le projet a été mis en œuvre en conformité avec la législation Européenne et avec les standards de la BEI applicables au moment de l'instruction.